



Monsieur Philippe CHALLANT
Maire de Sermamagny

33 grande rue

90300 SERMAMAGNY

Belfort, le 16 février 2026

Affaire suivie par :
Anne-Sophie PEUREUX

Ligne directe :
03 84 46 51 66

Email :
aspeureux@autb.fr

Références :
1456/VB

Objet :
Avis sur le dossier de modification
simplifiée du PLU

Monsieur le Maire

Vous avez saisi le syndicat mixte en charge du SCoT pour avis sur le dossier de modification simplifiée du PLU de Sermamagny.

Après examen de votre dossier, je vous informe que celui-ci n'appelle pas de remarque particulière, au regard des enjeux portés par le SCoT à l'échelle du Territoire de Belfort.

Restant à votre disposition,

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, en l'expression de ma parfaite considération.

Le Président,
Jean Marie HERZOG.